

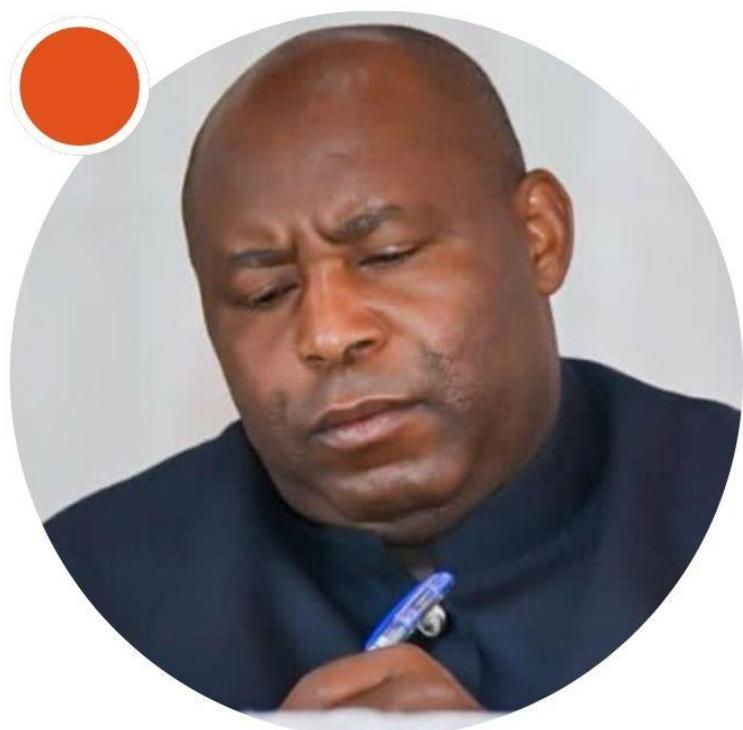


TOURNONS LA PAGE
Pour l'alternance démocratique
en Afrique

18 juin 2020 - 18 juin 2024

**4 ANS DE GOUVERNANCE DU PRESIDENT
EVARISTE NDAYISHIMIYE :**

**DESENCHANTEMENT ET ETAT
AU BORD DE LA FAILLITE**



Le Burundi est une République multipartite à régime présidentiel où le Président de la République assure le rôle de chef d'État et où le Premier ministre occupe la fonction de chef de Gouvernement. Le processus électoral du 20 mai 2020 qui a conduit le candidat Evariste Ndayishimiye à la présidence de la République a été émaillé de graves violations des droits humains¹ d'autant plus que l'église catholique, qui était le seul observateur crédible sur terrain, a relevé de graves irrégularités qui ont caractérisé cette élection présidentielle².

Le Président Evariste Ndayishimiye a été investi le 18 juin 2020 pour un mandat de 7ans, il vient d'achever 4 ans à la tête du pays.

Les premiers jours de son régime furent caractérisés par des discours présidentiels de bonne intention ainsi que ceux des autres autorités œuvrant dans différents secteurs de la vie du pays. Quelques signes d'ouverture furent observés surtout sur le plan diplomatique mais il se remarquera progressivement peu de cohérence entre les paroles et les actes si bien que les Burundais et les amis du Burundi ont fini par perdre l'espoir d'avoir un Burundi unifié et respectueux des valeurs démocratiques.

Tournons La Page Burundi (TLP-Burundi) relève à titre indicatif les grandes préoccupations de la société civile sur la gouvernance d'Evariste Ndayishimiye:

1. Sur le plan de la gouvernance interne :

La société civile burundaise a soulevé ses inquiétudes par rapport à l'instauration d'un système de gouvernance militarisé au profit du parti au pouvoir où les postes clés sont occupées par des militaires, ce qui constitue un grand recul sur le plan démocratique, surtout que l'opposition a été écarté dans la gestion de la destinée du pays.

¹ <https://www.hrw.org/fr/news/2020/06/01/burundi-les-elections-ont-ete-entachees-dactes-dintimidation-et-darrestations>

² <https://www.iwacu-burundi.org/elections-2020-le-bilan-alarmant-des- eveques-catholiques/>

Des discours publics et des messages à la nation régulièrement prononcés par le Président de la République et d'autres hautes autorités sont loin d'être réconciliateurs car ils reflètent souvent l'arrogance, la démagogie, l'intolérance politique et les velléités du parti CNDD-FDD de monopolisation du pouvoir, conduisant ainsi vers un autoritarisme sans précédent.

De surcroît, Il se remarque une absence de leadership responsable et de vision claire pouvant sortir le Burundi des mauvaises retombées de la crise politique de 2015 occasionnées par le troisième mandat illégal et inconstitutionnel de feu Président Pierre Nkurunziza.

A l'approche du processus électoral de 2025 et de 2027 au Burundi, le parti au pouvoir CNDD-FDD organise des rassemblements nocturnes et haineux, suivis de menaces à l'endroit des opposants ou présumés opposants politiques et de toute autre voix discordante.

La milice Imbonerakure intimide et harcèle toujours la population et se substitue aux forces de l'ordre et de sécurité et se rend coupable de multiples abus en toute impunité sous la couverture des autorités dont le Président Ndayishimiye Evariste³.

Au niveau économique, après quatre ans de prise de pouvoir par Evariste Ndayishimiye, le Burundi est en train de vivre une des pires périodes de pauvreté accrue suite à la rareté des produits de première nécessité causée principalement par le manque de devises alors que le gouvernement n'offre visiblement pas de plan de sortie de crise fiable.

Malgré les appels de différents acteurs, les dirigeants du pays refusent toujours le dialogue sur l'Accord d'Arusha pour résoudre les effets de la crise de 2015.

³ <https://www.sosmediasburundi.org/en/2023/08/31/burundi-president-nevas-speech-to-reinforce-the-acts-of-violence-of-imbonerakure-according-to-carina-tertsakian/>

2. Sur le plan diplomatique

Avec l'arrivée de Mr Evariste Ndayishimiye au pouvoir, il y a eu un léger pas qui avait nourri des espoirs de retour du Burundi sur la scène internationale. La levée des sanctions contre le Burundi par les partenaires traditionnels du Burundi comme l'Union Européenne et les Etats Unis a été une avancée significative vers le retour du Burundi dans le concert des Nations.

La normalisation ou le réchauffement des relations avec le Rwanda y compris la réouverture des frontières entre ces deux pays en septembre 2022 était un bon signe diplomatique. Sans délais et contre toute attente, le régime Evariste Ndayishimiye a unilatéralement remis en cause cette percée diplomatique car le Burundi a refermé de nouveau les frontières terrestres avec le Rwanda en janvier 2024. Cela constitue un pas en arrière pour le Burundi et cette situation a mis en péril les relations diplomatiques dans la communauté de l'Afrique de l'Est.

3. Sur le plan de l'intolérance politique

Durant les quatre années à la tête du pays, la gouvernance d'Evariste Ndayishimiye n'a pas eu d'incidence positive au niveau de l'intolérance politique.

Les persécutions, les cas enlèvements, les arrestations et les détentions illégales et arbitraires des politiciens surtout des opposants au parti au pouvoir ont été toujours commis avec une recrudescence de ces actes au cours des premiers mois de l'année 2024. Il y a lieu de citer la chasse aux militants du parti Congrès National pour la Liberté (CNL) après la destitution de l'Honorable Agathon RWASA à la tête du parti CNL le 10 mars 2024. Le ministère de l'intérieur s'est ingéré dans la gestion de ce parti de l'opposition⁴. Des militants ont été harcelés et arrêtés pour les intimider et les forcer à adhérer au parti au pouvoir le CNDD-FDD.

⁴ <https://www.sosmediasburundi.org/2024/03/01/burundi-le-parti-cnl-bloque-par-le-ministere-de-linterieur-dans-sa-tentative-de-resoudre-sa-crise-interne/>

4. Sur le plan du rétrécissement de l'espace civique et des violations des droits humains

TLP-Burundi constate avec regret que le Président Evariste Ndayishimiye peine à joindre la parole à l'acte après avoir nourri des espoirs dans ses discours en déclarant que les médias et les défenseurs des droits humains sont les grands piliers de tout développement démocratique alors que l'espace civique s'est continuellement rétréci pendant ses 4 années à la tête du pays.

La liberté d'expression étant plus menacée, citons à titre illustratif quelques cas emblématiques :

- L'ex-député Fabien Banciryano a été arbitrairement arrêté et détenu le 2 octobre 2020 pour accusations de rébellion, de dénonciation calomnieuse et d'atteinte à la sécurité intérieure de l'État pour des propos qu'il avait tenus en 2015 en pleine session parlementaire fustigeant la violation de la loi et l'injustice.
- Arrestation et détentions en février 2023 des 5 défenseurs des droits humains (Audace Havyarimana, Inamahoro Sylvana et Runyange Prosper de l'APDH) ainsi que Sonia Ndikumasabo et Emerusabe Marie de l'AFJB accusées de d'atteinte à la Sécurité Intérieure de l'État, de rébellion et atteinte au bon fonctionnement de l'Economie Nationale du fait que les 2 organisations collaborent avec ASF qui n'est pas reconnue au Burundi⁵,
- Des journalistes Floriane Irangabiye de la Radio en ligne Igicaniro, accusée d'« atteinte à l'intégrité du territoire national » et Sandra Muhoza du Journal Lanova , accusée pour "atteinte à l'intégrité du territoire national" ainsi que de la syndicaliste Emilienne Sibomana en janvier 2023 accusée de « dénonciation calomnieuse" à l'encontre du directeur de l'Ecole Christ-Roi de Mushasha en province Gitega,etc. sont des signes éloquentes de l'intolérance du régime Ndayishimiye pour la liberté de la presse et la liberté d'expression.

⁵ <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/03/burundi-release-detained-human-rights-defenders/>

- Des médias et des associations des droits humains demeurent sous sanctions, des activistes et les journalistes sont toujours en exil et certains sous poursuites judiciaires injustifiées pour avoir exercé leurs fonctions. Le cadre légal est toujours restrictif à l'exercice libre des actions de la société civile et des médias.
- Des cas de crimes et de graves violations des droits humains dont les assassinats, les disparitions forcées, des cas de torture et des détentions illégales se commettent en toute impunité, il s'observe une banalisation du crime même au haut sommet de l'Etat.

Le pouvoir de Ndayishimiye refuse toujours de coopérer avec les mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits humains dont le mécanisme de Rapporteur Spécial sur la situation des droits humains au Burundi au moment où la CNIDH du Burundi a été rétrogradé au statut B pour son manque d'indépendance⁶.

5. De l'administration de la justice

L'appareil judiciaire burundais est devenu un instrument de répression politique pour traquer, intimider et faire taire toute voix discordante aux manigances du CNDD-FDD. Des chefs d'accusation plus graves restent notamment « l'Atteinte à la Sécurité Intérieur de l'État et la Rébellion, atteinte à l'intégrité du territoire national, dénonciation calomnieuse » et sont les plus usités notamment dans les jugements téléguidés et illégaux des opposants du pouvoir en place et des journalistes et des activistes des droits humains. Tous ces cas précités parmi tant d'autres sont très éloquentes.

En dépit de cette dimension de la justice burundaise, dans cette législature des quatre ans du Présidente Evariste Ndayishimiye, la Cour de Justice de la communauté Est-Africaine en date du 25 septembre 2021 a invalidé le

⁶ <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/countries/nhri/ganhri/SCA-Report-Second-Session-2024-EN.pdf>

troisième mandat inconstitutionnel de Pierre Nkurunziza. Le gouvernement n'a donné aucune suite à cette décision de la Cour de l'EAC.

Le Président Ndayishimiye Evariste et la Ministère de la justice Domine Banyankimbona ne cessent eux-mêmes de relever les manquements du secteur de la justice avec très peu de mesures concrètes pour remédier à la situation.

6. Sur le plan de la sécurité

Des miliciens imbonerakure du parti au pouvoir, des agents du Service National de Renseignement et la police sont régulièrement cités dans des cas d'arrestations, enlèvements, disparitions forcées, et assassinats ciblés surtout à l'endroit des opposants ou des personnes perçues comme telles. Cette situation engendre une insécurité permanente pour cette partie de la population.

L'insécurité à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) est devenue plus accrue et le régime Evariste Ndayishimiye s'est investi dans ces combats suite à un accord militaire avec la RDC en y enrôlant des militaires burundais dans les affrontements entre les FARDC et le mouvement M 23. Ce déploiement militaire est préjudiciable aux militaires burundais qui sont en train de se battre pour une cause qui n'est pas la leur et de surcroît qui compromet la paix et la bonne cohabitation de la communauté des pays des Grands Lacs.

De ce qui précède et sans revenir sur les autres dimensions de la vie nationale du Burundi. Tournons la Page Burundi considère que la situation au Burundi est très préoccupante d'autant plus que le pays se prépare aux prochaines élections législatives de 2025 et présidentielles en 2027 dans un contexte de tension qui s'accroît progressivement.

C'est la raison pour laquelle Tournons la Page Burundi recommande :

Au Gouvernement du Burundi de :

- Respecter les engagements nationaux et internationaux en matière de respect des droits humains en mettant fin aux multiples violations des droits de l'homme régulièrement dénoncées par les organisations de défense des droits de l'homme.
- Observer les principes et standards démocratiques de tolérance politique et d'élargissement de l'espace civique en garantissant l'exercice libre des droits civils et politiques à tous les citoyens souvent violés en période électorale,
- Coopérer de manière effective avec les mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits humains y compris le mécanisme du Rapporteur Spécial sur le Burundi,
- S'engager dans un dialogue sincère et constructif sur la réhabilitation de l'Accord d'Arusha et la mise en œuvre de l'Arrêt rendu par la Cour de Justice de l'EAC qui a invalidé le troisième mandat de feu Pierre Nkurunziza en 2015,
- Organiser des élections libres, inclusives et transparentes en 2025 et 2027.